



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2026

Présent.e.s :

Suzanne Allal
Nouara Immoula
(Au son du Bendir)
Marthe Lemelle
(Demain nos enfants)
Ariel Bertrand (Association
des Artisans de Belleville)

Laurence Nayman
Emmanuelle Dehais
Anne Schatzman
Daniel Villermet
Hervé Sallaz
Chantal Rader
Virginie Votier

Bernard Ollagnier
Christine Daunis
Guillaume Guschlbauer

Excusé.e.s :

Bruno Duron
Rodrigo Ramis
Poème Cabon

Muriel Derouard
Christophe Joie
Jacques Buisson

Monique Mathey

La réunion s'est tenue le jeudi 2 juillet 2026 au Café Social Ayyem Zamen.

La Mairie du 20^e était représentée par l'adjoint au maire en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, Oussama Akzoum, collaborateur du maire en charge notamment de la démocratie locale et de la participation citoyenne et Edouard Razzano, directeur adjoint des services.

Prochaine réunion : jeudi 3 septembre 2026 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

Ordre du jour

1. **La cantine des Pyrénées**
2. **Retour sur les événements organisés par Club Belleville**
3. **Fonctionnement du CQ**
4. **Discussion des projets proposés en commission**

1. La cantine des Pyrénées

La commission Cadre de vie du mois de mai a reçu un représentant de La cantine des Pyrénées, venu appeler à une aide d'urgence.

Depuis 10 ans l'association Les pieds sur la table gère ce lieu qui accueille des associations et des collectifs pour des ateliers, des repas, des mobilisations, d'abord rue des Pyrénées puis rue de la Mare. C'est aussi un outil pour des collectifs qui peuvent s'y retrouver.

La cantine sert des repas tous les midis en semaine.

« La cantine des pyrénées est un lieu de solidarité dans le quartier de Belleville. Il héberge plusieurs ateliers. Ces ateliers doivent répondre aux trois critères suivants : accessibilité, réappropriabilité et subversivité. Les ateliers suivants ont cours en ce moment à la cantine des pyrénées : cantine à prix libre tous les midis, permanence d'accès aux droits, cours de français..

Depuis que notre loyer a augmenté nous sommes en difficulté financière. Pour illustration, il nous reste 15000 euros de loyer à payer pour l'année 2026 et notre trésorerie s'élève actuellement à 9000 euros. »

Le bailleur 1001 vies habitat (groupe Axa majoritaire, et Action logement) a en effet augmenté le loyer de 300 euros par mois (de 1200 à 1500 euros).

À la suite d'une défaillance de deux appareils, la cantine lance un appel à aide d'urgence pour l'achat d'un four et d'un frigo.

La commission a estimé que cette action peut relever de l'investissement du CQ puisque la cuisine de la cantine est ouverte et mise à disposition d'associations et de collectifs qui pratiquent des prix solidaires voir la gratuité.

La mairie du 20e ne veut pas débloquer pour cette aide un investissement du conseil de quartier, qui passerait pour une subvention déguisée.

Le conseil de quartier a interpellé les élus pour alerter sur l'urgence de l'aide et la fonction de cet investissement sur un équipement local, collectif et accessible aux associations.

Les services de la mairie orientent néanmoins l'association vers une demande de subvention à la Ville de Paris, ce qui implique une autre temporalité et un autre rapport à la proximité.

Le débat cerne les limites de l'autonomie locale des investissements CQ et la capacité de réagir à l'urgence. Une intervention suggère la mise en place d'un fonds de secours pour les associations sociales.

2. Retour sur les événements organisés par Club Belleville

Une quinzaine de résident.e.s du bas de la rue de Belleville ont envoyé une lettre aux maires concernés et au préfet pour faire part d'interrogations après l'évènement «Belleville Block Party / Dragon boat festival», les 27 et 28 juin, qui rassemble dans la rue de Belleville, fermée pour l'occasion, des stands de vente de nourriture et une scène de musique amplifiée.

La lettre pointe l'absence d'information préalable, l'appropriation des noms Belleville et Block Party pour laisser croire à une fête de quartier (une grande partie de la communication est en anglais et les commerçants, DJs, visiteurs ne venaient pas du quartier), le débordement des nuisances sonores au-delà de minuit (entre autre pour le nettoyage) et rappelle le contexte de l'alerte rouge canicule, quand il est impossible de garder les fenêtres fermées. Il est rappelé qu'un immeuble proche rue Dénoyez accueille des personnes âgées.

Une alerte orages était également en cours, les jardins étaient fermés et d'autres événements annulés (baignade dans le canal et Solidays par exemple)

La semaine précédente le même événement était annulé pour des circonstances identiques !

Aux bruits, grillades et fritures, il faut ajouter la production de nombreux déchets, d'emballage et de nourriture.

Le courrier envoyé aux élu.e.s demande notamment comment de telles autorisations sont accordées, sans information aux habitant.e.s.

Trois autorisations semblables pour cette association en un an :

11 et 12 octobre 2025 Festival de la lune

21 et 22 février Fête des lanternes

27 et 28 juin Dragon Boat Festival

3. Fonctionnement du CQ

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour mettre en place un fonctionnement collégial et assurer la continuité de l'activité du conseil de quartier.

Côté mairie 2 coordinateurs vont prochainement rejoindre le PDL.

Un point est fait sur l'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement pour éviter l'effet de distribution au détriment de projets originaux du CQ.

La nouvelle édition du journal est reportée et sera à l'ordre du jour de la commission culture-communication.

4. Discussion des projets proposés en commission

- **Spectacle Maman**

Il s'agit d'un spectacle de 35mn autour de thèmes liés à l'immigration, suivi d'une présentation de ses instruments par le musicien.

Le conservatoire Georges Bizet met à disposition de la compagnie une salle et ses techniciens, le 10 octobre à 15h.

La compagnie Au son du bendir ne bénéficie d'aucune subvention.

Le CQ Amandiers n'a pas souhaité s'associer au montage du spectacle.

Le café social Ayyem Zamen nous transmet par lettre son soutien à cette création, qui intéressera ses adhérents et habitués.

Le CQ Belleville se porte également partenaire du spectacle et apporte pour cela un budget de 1000€
12 voix pour (12 votants)

- **Journées de l'artisanat**

Les Journées de l'Artisanat, initiées en 2016 au sein du CQ, sont organisées depuis 2018 par l'Association des Artisans de Belleville qui rassemble aujourd'hui 60 adhérents.

Certains avis rappellent que l'association est précisément fondée pour prendre en charge la promotion de l'événement, qui n'est plus vraiment un projet du conseil de quartier (auquel les artisans par ailleurs participent très peu).

D'autres estiment aussi que l'événement recouvre une partie commerciale puisque les artisans, souvent reconvertis professionnellement, vendent des objets et services.

Le CQ s'est chaque année associé à l'événement, le soutient et le relaie, pour la mise en valeur dans le quartier de techniques et savoir-faire rares et la possibilité de présenter des réalisations exceptionnelles et de faire connaître les pratiques artisanales.

Le débat s'engage sur la pertinence d'y engager un budget de fonctionnement du CQ.

Vote pour une participation à la communication de 700€ :

8 pour, 2 contre, 2 abstentions

- **Demain nos enfants**

Le CQ s'est associé à DNE en 2025 et 2026 avec 2 participations pour la réalisation d'une cartographie de l'art urbain basée sur des ateliers-balades, et la réalisation d'un fanzine, aujourd'hui édité (contact@demainnosenfants.org).

L'association a également porté en 2025 une proposition d'investissement voté par le CQ pour l'achat d'un camescope utilisable par les associations.

Le nouveau projet présenté est une fresque qui complètera la façade de l'Espace Jeunes rue Piat, déjà en partie orné d'un portrait de Taos Amrouche.

La RIVP participe pour 3000€.

Les objections portent sur une tendance, pour éviter les graffitis, à multiplier les fresques à grand frais, souvent confiés aux mêmes décorateurs, qui ne sont pas forcément du quartier, ainsi que sur le projet graphique dont la préfiguration n'a pas convaincu tout le monde.

L'investissement de 4000€ ne reçoit que 4 voix pour sur 9 votants (2 contre, 3 abstentions)

Un montant revu à 3000€ reçoit une majorité de 6 voix pour (2 contre, 1 abstention)